



1009 du 12 juillet 2026

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2026 POUR LE PROJET DE MODERNISATION ET
DE RENFORCEMENT DES MOYENS OPERATIONNELS DE LA POLICE MUNICIPALE

Date de la convocation :
Le jeudi 03 juillet 2026

Date d'affichage :
23/07/2026

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 3

Votants : 25

POUR : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

L'an deux mille vingt et six, le 12 juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations, après convocation, du 03 juillet, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de M. ISSILAMOU Hamada, Maire.

Étaient présents : M. ISSILAMOU Hamada, Mme ABDALLAH Rahadati, M. ALI MINIHADJI Salimou, M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, Mme MLOI Siti Ladhati, Mme ALI TAMOU Fatima, M. MROIVILI Saifilahi, Mme NAKIDI Mounafati, M. ABDOU Mouayad, Mme ALI Fatima, M. ALI Abdillah, M. MPELEKE Wilidane, Mme PLACI Polette, M. BACAR Fahardin, Mme IBRAHIM-IDJABOU Fatima, M. SAID Anli, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. MOHAMED M'ZE, M. EL DINI MADI Rifain, Mme HASSANI Kalathoumi, M. MIKIDADI Madihali, Mme BACAR Inchaty SOILIHI, M. ABDALLAH Antoine, Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. MADI SOUMAILA Soula,

Étaient représentés : Mme BACO MADI Hadidja donne pouvoir à M. ABDOU Mouayad, Mme SALIM Zaïhati donne pouvoir à Mme ALI TAMOU Fatima, M. ABDOU Saïd donne pouvoir à Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. Issa MAHAMOUDOU donne pouvoir à M. MIKIDADI Madihali, Mme SALIM Anziza donne pouvoir à M. ABDALLAH Antoine,

Étaient absents : M. AHAMADA Bacar M'bayé, Mme SAID MLARAHA Nouriati, Mme ALI Fatima ADAM

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, **M. MIKIDADI Madihali**, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La sécurité publique constitue une priorité majeure pour la commune de Tsingoni. Dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative, le Maire veille à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Le territoire communal, composé de plusieurs villages, d'espaces urbanisés, de zones rurales et d'équipements publics, nécessite une présence permanente et adaptée de la Police Municipale. Les agents assurent quotidiennement des missions de surveillance, de prévention, de sécurisation des établissements scolaires, de régulation de la circulation, de police de proximité et d'assistance à la population.

L'évolution démographique de la commune, l'augmentation des déplacements, la multiplication des manifestations publiques ainsi que les besoins de surveillance des espaces publics rendent indispensable le renforcement des moyens matériels de la Police Municipale.

Afin d'améliorer les capacités d'intervention des agents, la commune souhaite engager un programme de modernisation comprenant l'acquisition de moyens de mobilité adaptés aux différentes configurations du territoire et d'un équipement technologique innovant.

Le projet prévoit l'acquisition de :

- Trois véhicules Dacia Duster équipés pour les missions de Police Municipale ;
- Quatre scooters électriques homologués
- Huit VTT à assistance électrique tout-terrain
- Cinq trottinettes électriques professionnelles
- Un drone professionnel équipé d'une caméra haute définition, d'une caméra thermique et de ses accessoires
- La formation certifiante de deux policiers municipaux au télé pilotage de drone.

Ces acquisitions permettront d'améliorer la couverture opérationnelle d'intervention, de renforcer la présence de proximité dans les villages scolaires, les manifestations publiques et les équipements communaux, tout en favorisant des mobilités à faibles émissions.

Le drone constituera un outil d'aide à la décision et d'observation dans le cadre des missions légalement confiées à la Police Municipale. Son utilisation respectera strictement la réglementation applicable, notamment les dispositions du Code des transports, les règles de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), la réglementation européenne applicable aux aéronefs sans équipage et les dispositions relatives à la protection des données personnelles.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à **225 500 € HT**.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Source de Financement	Montant	Détails
Etat - DETR	180 400 €	80 % du budget total
Budget communal	45 100 €	20 % du budget total
Total	225 500 €	100 % du budget du projet

Cette opération répond aux objectifs poursuivis par la DETR en matière de modernisation des équipements publics, de renforcement de la sécurité de proximité, d'innovation et de transition écologique.

Le conseil municipal, oui à l'exposé du Maire, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de modernisation des moyens de la Police Municipale
- D'approuver le plan de financement prévisionnel
- De solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2026
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 17/07/2026

Le Maire

M. ISSILAMOU Hamada

Le Maire